

L'analyse des retombées territoriales - A.R.T. de l'ancienne Poste de Flayat



Construire, réhabiliter ou aménager un espace public est un acte important pour une collectivité. Les choix effectués impactent à la fois l'environnement, l'économie et l'emploi sur les territoires. Pour démontrer cet impact, la Fédération nationale des Communes forestières (FNCOFOR) a développé le premier calculateur qui quantifie les retombées sur le territoire : A.R.T.

L'indice A.R.T. correspond au pourcentage de la part des dépenses liées au bois directement réinjectée dans l'économie de votre territoire.

Pour 100€ investis dans le lot bois de votre projet, 67€ ont été réinjectés dans l'économie de votre territoire.

DONNÉES PROJET

Maître d'ouvrage Commune de Flayat (87)

Typologie du bâtiment Hébergement touristique

Année de réhabilitation 2020

Budget total du projet 311 K €

Surface totale 176 m²

Mode constructif

Produits en bois massif

ACTEURS DU PROJET

Architecte Sébastien Claveyrolat Architecte (Ussel - 19)

Bureau d'étude Structure SAS Sigma Ingénierie (Brive - 19)

Economiste SARL CO.TECH (Brive - 19)

Charpentier SARL Berthelier (Saint Bard - 23)

Menuisier SAS Naudon Mathe (La Souterraine - 23)

Accompagnement

Communes forestières Limousin Périgord

PNR de Millevaches en Limousin

Fibois Nouvelle-Aquitaine

CAUE 23



D'OÙ VIENNENT CES BOIS ?

9 m³

DE BOIS
MIS EN ŒUVRE
SUR CE PROJET

8 m³ de bois local*

>1 m³ de bois français

0 m³ de bois étranger



D'OÙ VIENNENT CES ENTREPRISES ?

5

ENTREPRISES
MOBILISÉES POUR LE
LOT BOIS DE CE PROJET

2 locales*

3 françaises

0 étrangère

* Territoire français dans un rayon de 80 km autour du projet.

« le PNR Millevaches, l'association des collectivités forestières et Fibois nous ont apporté leur soutien dans le cadre du projet de rénovation de l'ancien bâtiment de la Poste.

Notre engagement en termes d'utilisation de bois locaux, ainsi que la qualité de l'isolation qui a été retenue nous ont permis de prétendre à leur aide à l'élaboration du cahier des charges et l'obtention d'une subvention pour financer le maître d'oeuvre. »

extrait du bulletin d'octobre 2020 de Flayat

L'analyse A.R.T. est issue d'un modèle élaboré par les Communes forestières dans le cadre du programme 100 constructions publiques en bois local en partenariat avec la société BIOM Work.

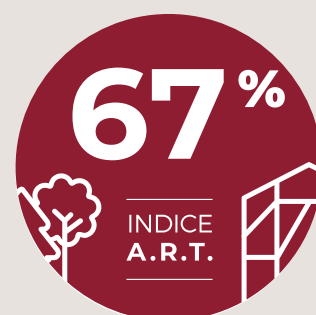


LES RETOMBÉES DE VOTRE PROJET



336K €

INVESTIS pour ce projet



86K €

INVESTIS

pour la conception bois et la mise en œuvre des produits bois, soit **26 %** de l'investissement total.



58K €

DIRECTEMENT INJECTÉS

dans l'économie du territoire.

Si ce projet avait été réalisé avec du bois étranger et mis en œuvre par des entreprises françaises seulement

27K € auraient été réinjectés dans l'économie de votre territoire.

0.2 EMPLOIS

de la filière forêt bois créés ou maintenus sur le territoire* pendant 1 an.



17 t

DE CO₂ stockées et évitées, soit l'émission carbone annuelle de 2 de vos concitoyens.



0,2 ha

**DE FORÊTS
LOCALES/FRANÇAISES**

gérées durablement pendant 80 ans.



Pour toute information complémentaire, contactez-nous :

Union régionale des collectivités forestières
de Nouvelle Aquitaine
32 rue Gambetta 64400 OLORON-SAINTE-MARIE
05 59 39 06 65
nouvelleaquitaine@communesforestieres.org



Réalisé avec le soutien de :



**AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**
Commissariat du Massif central